



PROGRAMME DE FORMATION

Facturation Électronique en TPE

« Piloter la mise en conformité d'une entreprise avec l'obligation de facturation électronique »

Durée	20 heures
Format	100 % à distance (e-learning + classes virtuelles)
Public	Dirigeants de TPE, gestionnaires, auto-entrepreneurs, tous secteurs
Validation	Certification professionnelle (démarche d'enregistrement au Répertoire Spécifique de France Compétences en cours)
Financement	CPF, une fois la certification enregistrée

BON À SAVOIR

Cette certification est en cours d'enregistrement au Répertoire Spécifique de France Compétences. Elle sera éligible au CPF une fois cet enregistrement finalisé.

1. Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Identifier les obligations légales de facturation électronique applicables à son entreprise selon le calendrier réglementaire
- Choisir et paramétrer une plateforme de dématérialisation partenaire adaptée à son activité
- Identifier les données personnelles sensibles et sécuriser leur usage dans le respect du RGPD
- Piloter le suivi administratif de sa facturation et ses obligations d'e-reporting

Public visé

- Dirigeants de TPE et micro-entreprises, tous secteurs confondus
- Gestionnaires administratifs et comptables internes de petites structures
- Auto-entrepreneurs et travailleurs indépendants responsables de leur propre facturation

Prérequis

Exercer une activité professionnelle impliquant la gestion de la facturation d'une entreprise. Aucun prérequis technique en informatique n'est requis.

2. Programme détaillé

La formation est structurée en 4 blocs de compétences, chacun combinant des séquences d'e-learning asynchrone et une classe virtuelle en soirée.

BLOC 1 Comprendre et anticiper les obligations

- 1.1 Le calendrier de la réforme (1h30 — e-learning)
- 1.2 Formats et plateformes de transmission (1h30 — e-learning)
- 1.3 Atelier guidé — diagnostiquer une entreprise (1h — e-learning)
- 1.4 Atelier collectif — sanctions et risques (1h — classe virtuelle)
- 1.5 Auto-évaluation avant l'examen (1h — e-learning)

BLOC 2 Choisir et déployer une solution

- 2.1 Critères de choix d'une plateforme (PDP) (1h — e-learning)
- 2.2 Atelier guidé — comparer 3 plateformes (1h — e-learning)
- 2.3 Mentions obligatoires et migration (1h — e-learning)
- 2.4 Mise en situation en direct (1h — classe virtuelle)

BLOC 3 Sécuriser les données et se conformer au RGPD

- 3.1 Le RGPD dans un flux de facturation (1h — e-learning)
- 3.2 Vérifier la conformité d'une plateforme (1h — e-learning)
- 3.3 Cybersécurité de base au quotidien (1h — e-learning)
- 3.4 Étude de cas en direct (1h — classe virtuelle)

BLOC 4 Piloter le suivi administratif et l'e-reporting

- 4.1 Construire un tableau de suivi de facturation (2h — e-learning)
- 4.2 L'e-reporting (2h — e-learning)
- 4.3 Communiquer le changement à ses partenaires (1h — e-learning)
- 4.4 Atelier de clôture (1h — classe virtuelle)

3. Modalités pédagogiques et d'évaluation

Méthodes et moyens

- Apprentissage par la pratique sur un cas d'entreprise fil rouge
- Plateforme e-learning + classes virtuelles en petits groupes
- Encadrement par le responsable pédagogique de Certéo Formations

Modalités d'évaluation

Situation	Modalités	Durée
SE1 — Bloc 1	Cas pratique (diagnostic réglementaire) + soutenance orale	5 j prépa + 10 min oral
SE2 — Bloc 2	Épreuve sur table, visioconférence surveillée	1h30
SE3 — Bloc 3	Questionnaire et étude de cas à distance	1h
SE4 — Bloc 4	Cas pratique (suivi + e-reporting) + soutenance orale	5 j prépa + 10 min oral

Note globale sur 20, avec un minimum de 8/20 requis à chaque situation d'évaluation. Rattrapage possible sous 3 mois en cas d'échec sur une situation.

4. Informations pratiques

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour étudier ensemble les adaptations possibles à votre situation.

Délai d'accès

La formation débute sous 2 semaines environ après validation de l'inscription et du financement.

Tarif

Nous consulter — un devis personnalisé est établi selon votre situation et votre mode de financement.

Lieu

Formation 100 % à distance : aucun déplacement n'est nécessaire.

Plus d'informations

Retrouvez cette certification et son descriptif complet sur : certeo-formations.fr/certification-facturation-electronique

CONTACT ET INSCRIPTION

Pour toute question, contactez-nous à direction@certeo-formations.fr ou au 01 84 80 36 04.